



Crématorium du Béthunois

59 route de saint Venant 62232 VENDIN LES BETHUNE

Tél: 0321680100 Fax:03.21.68.01.68

Habilitation: 2022-62-0289

Monsieur DAVY MICHEL  
75 RUE DU QUAI DE BRUAY  
62400 BETHUNE (France)  
Tél:06.13.67.78.00  
Email:davy.mitchoul@hotmail.fr

Nom du défunt: Monsieur Jacques MICHEL  
Commune de résidence: BETHUNE  
Date de naissance: 08/08/1947 à BETHUNE  
Date de décès: 21/05/2023 à BEUVRY  
Crémation le: 25/05/2023

Destination des cendres: Remises aux P.F

**DEVIS N° 24202** (Devis valant bon de commande après validation)

Désignation	Quantité	Prix unitaire	H.T.	
Crémation adulte	1,00	516,00	516,00	20%
Mise à disposition Maitre de cérémonie	1,00	44,00	44,00	20%

Remarques :

Montant HT	%	TVA	Montant Net à Payer TTC
560,00	20%	112,00	672,00

#### Validité du devis: Date de crémation

Je soussigné Monsieur DAVY MICHEL demeurant 75 RUE DU QUAI DE BRUAY BETHUNE  
déclare avoir le droit de pourvoir aux funérailles de Monsieur Jacques MICHEL en tant que Fils / Fille,

certifie que le défunt n'est pas/plus porteur d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile et agir conformément aux dernières volontés du défunt.

Bon pour accord

Signature:

Vous avez été reçu par GREMONT Andy

Document à fournir: L'acte de décès, l'autorisation de crémation, l'autorisation de dérogation aux délais le cas échéant, le pouvoir de famille complété et signé, le présent devis qui doit être signé par la personne ayant qualité à pourvoir aux funérailles ou son mandataire. Validité du

· Art. R. 2223-103-1.-I.-Lorsqu'il est fait application du 1° du II de l'article L.2223-18-1-1, le gestionnaire du crématorium verse le produit de la cession des métaux récupérés à l'issue de la crémation à une ou plusieurs communes, qui ne peuvent affecter la somme correspondante qu'à la prise en charge des frais d'obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes.

· II.- Le don mentionné au 2° du II de l'article L.2223-18-1-1 ne peut être effectué qu'auprès d'une association d'intérêt général ou d'une fondation reconnue d'utilité publique, figurant sur une liste établie par l'organe délibérant de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale compétent pour la création et la gestion du crématorium.

· Lorsque le crématorium fait l'objet d'une gestion déléguée, la commune ou l'établissement de coopération intercommunale consulte le délégataire préalablement à la délibération établissant cette liste.



Acte de décès n° 351 / 339

Jacques MICHEL

Le vingt et un mai deux mille vingt-trois, à cinq heures vingt minutes, est décédé Rue Delbecque, Centre-----  
Gauthier, Beuvry (PAS-DE-CALAIS), Jacques MICHEL, né à Béthune (PAS-DE-CALAIS), le huit août mil-----  
neuf cent quarante-sept, retraité, domicilié à Béthune (PAS-DE-CALAIS), 165 rue des Capucines, fils de-----  
Alphonse, Emile MICHEL, et de Carmen, Rachel DIEUX, décédés, époux de Rosita BRUN.-----  
Dressé le vingt-deux mai deux mille vingt-trois à neuf heures une minute, sur la déclaration de Olivier-----  
CRESPÉL, âgé de 45 ans, employé de Pompes Funèbres, exerçant à Béthune (PAS-DE-CALAIS), 156 rue-----  
Saint-Pry qui, lecture faite et invité à lire l'acte, a signé avec Nous, Karine LEROY NÉE BROUTIN, Adjoint-----  
Administratif Principal, Officier de l'Etat-Civil par délégation du Maire..-----

Copie intégrale certifiée conforme  
selon le procédé de traitement informatisé

A Beuvry (PAS-DE-CALAIS)

Le 22 mai 2023

L'officier d'état civil





# AUTORISATION DE CREMATION

Numéro

140

Le Maire de **Beuvry (PAS-DE-CALAIS)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article R. 2213-34,

Vu l'expression écrite des dernières volontés du défunt (ou la demande expresse de la ou des personnes ayant qualité pour pourvoir aux funérailles de la personne ci-dessous désignée),

Vu le certificat du docteur **Paulin AMOUSSOU**

médecin attestant que le décès ne pose aucun problème médico-légal, qu'il a été procédé à la récupération, le cas échéant, des prothèses renfermant des radioéléments artificiels ou fonctionnant au moyen d'une pile,

AUTORISE la crémation de :

**Jacques MICHEL, époux de Rosita BRUN**  
**Le 25 Mai 2023 à 10 H 00 au Crématorium de Vendin-Les-Béthune**

décédé le **21 mai 2023** à **05 heures 20**

à **Beuvry (PAS-DE-CALAIS)**

né le **8 août 1947**

à **Béthune (PAS-DE-CALAIS)**

Fait à **Beuvry (PAS-DE-CALAIS)**

Le **22 mai 2023**

Le Maire.

